



Cycle Friendly Employer Luxembourg

Guide de certification

Table des Contenus

CFE - c'est quoi?

Introduction	4
Champs d'actions et mesures	5
Certification	6

Champ d'action 1: Information, Communication, Motivation

MS1: Participation à la campagne « GoGoVelo »	7
MS2: Organisation d'une campagne cycliste (complémentaire)	8
MS3: Informations sur le cyclisme pour les nouveaux employés ou ceux qui passent au vélo	9
MS4: Marketing interne du vélo	10
MS5: Cours de vélo pour les employés peu sûrs d'eux ou ne pratiquant pas le vélo	11
MS6: Récompenses pour les cyclistes	12
MS7: Conseils individuels pour la planification de voyages à vélo	13
MS8: Interconnection des cyclistes et/ou réseau de mentorat	14
MS9: Excursion à vélo pour les employés	15
MS10: Possibilités d'information et de formation	16
MS11: Communication externe pro-cyclisme	17
MS12: Créez une carte des environs de votre entreprise	18

Champ d'action 2: Coordination, Organisation

MS1: Coordinateur mobilité/vélo dans l'entreprise	19
MS2: Objectifs clés pour accroître la part des vélos au sein de l'entreprise	20
MS3: Élaboration et définition de la stratégie de mobilité	21
MS4: Soutenir financièrement l'utilisation du vélo	22
MS5: Utiliser le vélo pour les déplacements liés au travail	23
MS6: Utilisez la logistique à vélo pour les livraisons	24
MS7: Échanges avec les employés sur la mobilité/le vélo	25
MS8: Échanges/coordination avec d'autres entreprises	26

Champ d'action 3: Service

MS1: Créer des opportunités d'entretien des vélos	27
MS2: Atelier de réparation de vélos ou contrat de service	28
MS3: Journées d'essai pour vélos/équipements et/ou marché d'échange de vélos	29
MS4: Acquisition de vélos d'entreprise	30
MS5: Réduction de prix pour les employés dans les magasins de vélos	31
MS6: Parc de vélos (spéciaux) en location pour les employés	32
MS7: Protection antivol	33
MS8: Journées de maintenance périodiques des vélos	34
MS9: Actions clés saisonnières	35
MS10: Des contrôles de santé réguliers	36

Champ d'action 4: Infrastructure

MS1: Parking à vélos à proximité de l'entrée ou plus proche que le parking à voitures	37
MS2: Nombre et qualité des installations de stationnement pour vélos	38
MS3: Construire un parking à vélos couvert	39
MS4: Éclairage des parkings à vélos	40
MS5: Accès sans obstacle et adapté aux cyclistes	41
MS6: Service de réparation de vélos à proximité/directement au parking à vélos	42
MS7: Prenez les premières mesures pour assurer un bon accès au réseau de pistes cyclables	43
MS8: Créer un accès adapté aux cyclistes aux locaux sécurisés/fermés de l'entreprise	44
MS9: Autoriser l'accès des vélos aux locaux sécurisés/fermés de l'entreprise	45
MS10: Vestiaires	46
MS11: Casiers pour vêtements et équipements de vélo	47
MS12: Salles de séchage	48
MS13: Douches	49
MS14: Stationnement pour vélos spéciaux	50

Champ d'action 5: Gestion de stationnement et de mobilité

MS1: Restrictions de stationnement pour automobiles	51
MS2: Stationnement payant pour les employés	52
MS3: Transformation des places de stationnement à proximité de l'entrée	53
MS4: Financement de campagnes de promotion du vélo avec les recettes du stationnement	54
MS5: Réduire le nombre de voitures de société	55
MS6: Avantages liés à la mobilité	56
MS7: Programme de retour à domicile garanti	57

Champ d'action 6: Trafic client

MS1: Créer des parkings à vélos pour les clients	58
MS2: Programme de motivation/incitations pour les clients cyclistes	59
MS3: Coffret service vélo	60
MS4: Informations pour les clients cyclistes	61

Justificatifs des mesures

Tableau de justificatifs des mesures	62
--------------------------------------	----

Outil d'auto-évaluation

Account creation	66
Structure du compte	67
Nouvelle évaluation	69
Sousmission	71



Guide: [Bicycle friendly employer](#)

CFE - c'est quoi?

À l'heure où les enjeux climatiques et la qualité de vie au travail sont au cœur des préoccupations des employeurs, adopter une politique favorable au vélo représente une formidable opportunité. Le vélo est un outil puissant pour améliorer la mobilité quotidienne de vos collaborateurs, tout en favorisant leur santé et en améliorant leur bien-être et leurs performances professionnelles.

S'engager dans la démarche de certification « Cycle Friendly Employer » vous permet de renforcer votre image d'employeur, de réduire votre empreinte carbone, de concrétiser vos engagements RSE et de contribuer à une meilleure qualité de vie au travail pour vos collaborateurs.

Introduction

Notre guide vous aide à développer une culture du vélo au sein de votre entreprise. Il décrit de nombreuses mesures pour rendre votre lieu de travail plus adapté aux cyclistes et encourager vos collègues à utiliser le vélo. Il s'adresse à tous les employeurs, publics comme privés, souhaitant structurer et promouvoir leur politique cycliste.

Ce guide est destiné à toute personne impliquée dans la mobilité active au travail, qu'elle utilise déjà régulièrement le vélo pour ses trajets domicile-travail et souhaite améliorer les conditions sur son site, ou qu'elle travaille dans le domaine du développement durable, de la santé au travail ou de la gestion de la durabilité et souhaite mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Laissez-vous inspirer par les suggestions et les exemples proposés.

Il existe de nombreuses façons d'obtenir la certification « Cycle-friendly Employer » ! Grâce à un large éventail de mesures (MS), vous pouvez composer votre propre ensemble de mesures à mettre en œuvre sur votre site. Au cours du processus de certification, vous recevrez également des conseils pour promouvoir durablement le vélo au sein de votre entreprise.

Pour démarrer le processus de certification, consultez la page web du CFE et essayez l'outil d'auto-évaluation.

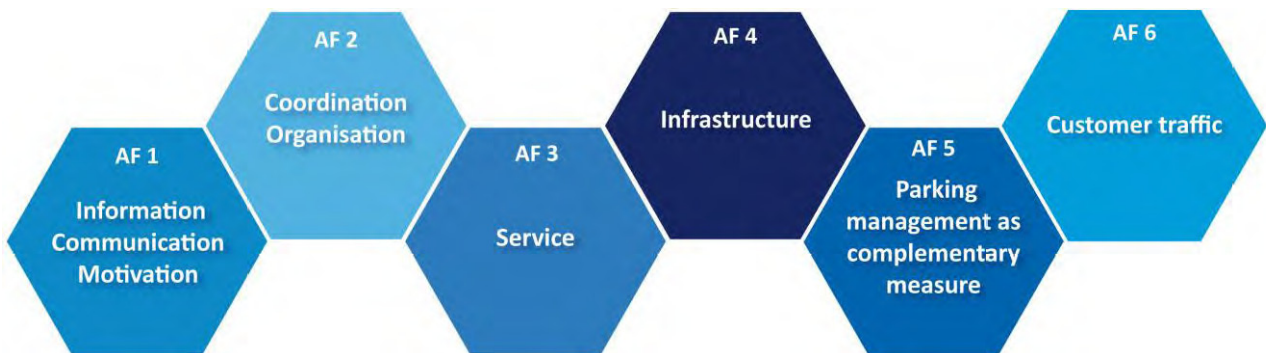


Guide: [Bicycle friendly employer](#)

CFE - c'est quoi?

Champs d'actions et mesures

Les mesures décrites dans ce manuel sont réparties en six domaines d'action (AF). Pour obtenir la certification, il est nécessaire de combiner plusieurs mesures (MS) issues de ces différents domaines. Chaque niveau de label requiert un score minimal, tant pour chaque champ d'action que pour le score total.



Le nombre de points attribués à chaque mesure reflète son importance. Pour chaque mesure, il est possible d'obtenir soit la totalité des points, soit aucun point ; l'attribution partielle de points n'est pas envisageable.

Critères d'évaluation des actions:

Afin d'obtenir un premier aperçu rapide de l'effort de mise en œuvre et des coûts de chaque action, celle-ci sera évaluée à l'aide d'indicateurs appropriés :

Effort d'implémentation: Haut



Moyen



Bas



Coûts:

Haut



Moyen



Bas



Gratuit





Guide: [Bicycle friendly employer](#)

CFE - c'est quoi?

Certification

La certification « Employeur cycliste » permet aux entreprises et institutions de bénéficier d'un accompagnement complet tout au long du processus, en plus du label européen. Cet accompagnement comprend une analyse de la situation actuelle, des conseils sur les axes d'amélioration et des suggestions concrètes de mesures adaptées.

La certification se déroule en trois étapes :

Étape 1 : Auto-évaluation

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire sur le site web du CFE et réaliser une auto-évaluation en ligne afin de déterminer si elles remplissent les conditions requises pour la certification ou si des améliorations supplémentaires sont nécessaires.

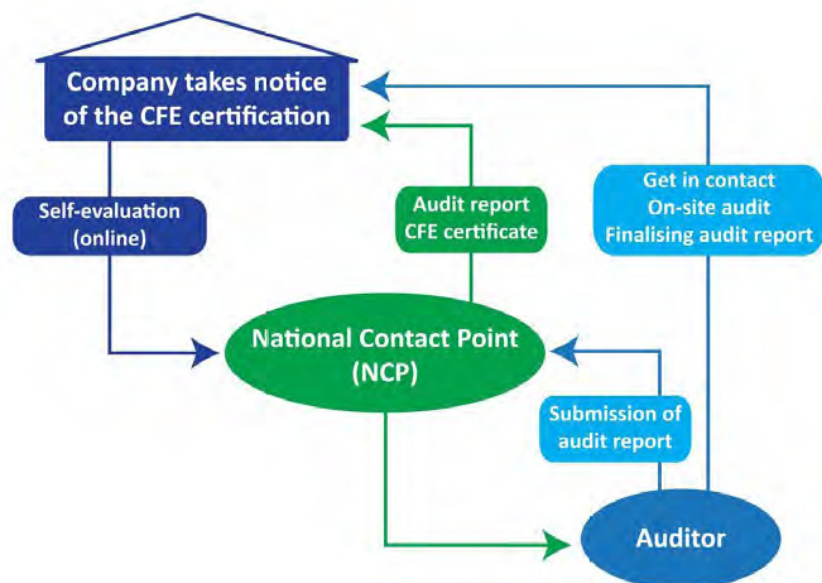
Étape 2 : Audit

Contactez-nous pour organiser une analyse de votre auto-évaluation et un audit sur site. À l'issue de l'audit, vous recevrez un rapport complet présentant les résultats et des recommandations pour renforcer la place du vélo au sein de votre organisation.

Étape 3 : Certification

Si vous remplissez les critères, vous recevrez le label « Employeur cycliste » en bronze, argent ou or. La certification est valable pour trois ans. Vous pouvez ensuite demander son renouvellement.

L'équipe de gestion de projet et nos auditeurs qualifiés vous accompagneront durant la phase préparatoire et se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Cet accompagnement comprend une consultation préliminaire par visioconférence afin de présenter le processus d'audit et de passer en revue les préparatifs nécessaires en vue de la mission.





Guide : [Bicycle friendly employer](#)

Champ d'action 1:

Information, Communication, Motivation

MS1: Participation à la campagne « GoGoVelo »

10

Points

« GoGoVelo » est la nouvelle campagne « vélotaf » qui remplace « mam Vëlo op d'Schaff » depuis 2024.

Outre le développement d'une culture cyclable interne, la participation à la / aux campagne(s) GoGoVelo permet également de renforcer la présence locale de votre entreprise.

Le principe est simple et particulièrement efficace : les participant-e-s cumulent des kilomètres et sont récompensé-e-s, que ce soit par des prix ou par une reconnaissance symbolique.



Conseils pratiques :

- › Désigner un-e coordinateur-riche.
- › Inviter activement les employé-e-s à participer.
- › Diffuser l'information par le plus grand nombre de canaux possible.

Guide : [Bicycle friendly employer](#)



Guide : [Bicycle friendly employer](#)

Champ d'action 1:

Information, Communication, Motivation

MS2: Organisation d'une campagne cycliste (complémentaire)

5

Points

Passez à l'action en étendant les campagnes existantes ou en créant les vôtres :

- › Créer vos propres équipes au sein de l'entreprise ou des départements pour participer ensemble à la campagne GoGoVelo.
- › Organiser des événements d'accompagnement.
Par exemple : journées de contrôle technique des vélos, essais de matériel, sessions d'information sur les vélos et accessoires, sorties collectives après le travail ou le week-end, etc.
- › Lancer vos propres défis internes « vélotaf », par exemple pour la journée mondiale du vélo (3 juin).



Conseils pratiques :

- › Désigner une personne en charge de la coordination de ces actions.
- › Communiquer activement et régulièrement via les canaux internes afin de garantir une forte participation.
- › Contacter ProVelo pour obtenir des informations concernant la participation en tant qu'équipe entreprise/département à GoGoVelo.
- › Distribuer de petits cadeaux (bons, t-shirts de l'entreprise, etc.) aux participant·e·s.
- › Célébrer les réussites : inviter l'ensemble des participant·e·s à un petit-déjeuner ou à un événement de clôture pour fêter les kilomètres parcourus et renforcer l'esprit d'équipe.



MS3: Informations sur le cyclisme pour les nouveaux employés ou ceux qui passent au vélo

5

Points

Nouvel·le employé·e ? Nouvel·le cycliste ?
Les nouveaux départs sont le moment idéal pour sortir des sentiers battus – et bien sûr, pour enfourcher un vélo.



Voici comment accompagner efficacement les nouvelles recrues :

- › Fournir des informations pratiques: itinéraires sécurisés, services vélo, équipements disponibles dans l'entreprise.
- › Proposer un accompagnement personnalisé : aide au choix des parcours, information sur le leasing vélo ou les aides financières.
- › Préparer un « pack de bienvenue cycliste » : plan des itinéraires, contacts pour réparations, informations sur les réseaux internes, petits cadeaux, bons d'achat, etc.



Conseils pratiques :

- › Contacter ProVelo et la commune afin d'obtenir des cartes et ressources utiles.
- › Organiser des sessions d'introduction animées par des collègues expérimenté·e·s.
- › Mettre à disposition une carte interactive alimentée par les employé·e·s.



MS4: Marketing interne du vélo

7

Points

Rendre le vélo visible et présent dans votre communication interne.

Utilisez des événements comme la Journée mondiale de la bicyclette (3 juin) ou le lancement de nouvelles actions pour inciter vos équipes à enfourcher le vélo.

Cela peut inclure :

- › Informations sur les campagnes et événements liés au vélo.
- › Communication sur les politiques internes et les évolutions d'infrastructure.
- › Conseils d'achat (vélos, éclairage, antivols, sacoches, béquilles, pneumatiques...).
- › Astuces pour rouler en hiver.
- › Messages de prévention et sécurité routière.
- › Conseils d'orientation et de navigation.
- › Informations sur l'évolution du réseau cyclable local.



Attention: Pour remplir le critère il faut communiquer au moins 3 fois par an sur le vélo ou les événements y relatifs aux employé·e·s.



Conseils pratiques :

- › Publier au minimum une information mensuelle liée au vélo.
- › Développer un logo vélo interne et une charte graphique cohérente.
- › Contacter des associations cyclistes, tel que ProVelo, afin d'identifier les supports disponibles.



MS5: Cours de vélo pour les employés peu sûrs d'eux ou ne pratiquant pas le vélo

5
Points

Proposer des formations vélo aux salarié-e-s pour accompagner le changement de mobilité.

Pour les personnes débutantes, manquant d'assurance ou n'ayant jamais appris à faire du vélo, ces formations permettent d'acquérir les compétences clés, d'augmenter la confiance et de réduire la crainte d'un accident. De ce fait, les employés pourraient être plus enclins à utiliser le vélo comme mode de transport durable et écologique.



Conseils pratiques :

- › Contacter des associations cyclistes, tel que ProVelo, pour connaître les formations existantes.
- › Évaluer la demande interne et décider s'il est préférable de proposer une formation dédiée ou des bons pour des formations publiques.



MS6: Récompenses pour les cyclistes

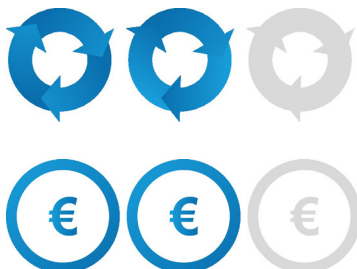
4

Points

Valoriser vos cyclistes par de petites attentions. Il ne s'agit pas nécessairement de récompenses coûteuses, mais surtout de marques de reconnaissance.

Exemples :

- › Corbeilles de fruits pour les cyclistes (vestiaires, salles communes).
- › Cadeaux promotionnels : housses de selle, sonnettes, t-shirts, bons d'achat...
- › Kits d'entretien (huile, lingettes, réparations crevaisons).
- › Invitation à un petit-déjeuner, thé chaud (Journée hivernale du vélo-boulot) ou moment convivial.



Conseils pratiques :

- › Produire des objets promotionnels avec le logo de l'entreprise.
- › Associer le service communication aux actions.



MS7: Conseils individuels pour la planification de voyages à vélo

4

Points

Utiliser des planificateurs d'itinéraires, cartes papier et applications mobiles pour faciliter les trajets domicile-travail à vélo.

L'aide à l'utilisation de ces outils est particulièrement utile pour les employé·e·s qui ont peu d'expérience avec ceux-ci.



Conseils pratiques :

- › Désigner une personne référente pour conseiller les salarié·e·s.
- › Identifier les outils les plus adaptés au contexte local.
- › Collaborer avec un établissement d'enseignement pour cartographier les itinéraires.
- › Intégrer ces informations au processus d'accueil.



MS8: Interconnection des cyclistes et/ou réseau de mentorat

3

Points

Créer une communauté de cyclistes dans l'entreprise. Favoriser les échanges via l'intranet, les messageries internes ou lors de rencontres physiques permet de créer un fort sentiment d'appartenance.

Encourager la mise en place d'un système de mentorat afin que les cyclistes expérimenté-e-s accompagnent les nouveaux-elles cyclistes lors de trajets communs.

Modalités possibles :

- › Réseautage numérique : Créez des groupes de cyclistes sur l'intranet ou via des applications de messagerie.
- › Rencontres en personne : Organisez des rencontres régulières, comme des sorties à vélo après le travail ou des petits-déjeuners pour les cyclistes.
- › Partage de conseils : Encouragez l'échange de conseils sur les meilleurs itinéraires, le matériel et les spécificités du transport d'enfants et de bagages.



Conseils pratiques :

- › Mettre un local de réunion à disposition.
- › Communiquer régulièrement sur les rencontres.
- › Créer une carte collective des trajets.
- › Contacter des associations cyclistes locales, tel que ProVelo, pour accompagner le projet.
- › Valoriser les mentors.



MS9: Excursion à vélo pour les employés

3

Points

Organisez des sorties vélo d'entreprise. Ces activités renforcent la cohésion d'équipe, favorisent l'exemplarité et contribuent à l'image positive de l'entreprise.



Conseils pratiques :

- › Privilégier les itinéraires peu fréquentés.
- › Choisir des parcours accessibles à tous.
- › Évaluer les besoins en vélos (électriques) de location.
- › Associer les salarié·e·s à l'organisation.
- › Combiner train et vélo.
- › Veillez à ce que la taille des groupes reste raisonnable : organisez les visites par département ou par niveau de difficulté.



MS10: Possibilités d'information et de formation

4

Points

Organisez des événements d'information et de formation sur le cyclisme afin de susciter l'intérêt et les connaissances de vos employé·e·s. Ces actions renforcent la visibilité du vélo et encouragent son usage quotidien.

Exemples :

- › Formation sécurité routière
- › Atelier réparation
- › Ergonomie / réglage du vélo
- › Santé & activité physique
- › Vélo à assistance électrique
- › Vélo avec enfants
- › Navigation et applications



Conseils pratiques :

- › Proposer certains contenus sous forme de webinaire.
- › Informer tous les employés suffisamment en avance.
- › Rechercher les événements potentiels dans la région qui pourraient convenir aux employé·e·s.
- › Impliquer des employé·e·s compétent·e·s.
- › Intégrer ces actions à la politique de santé au travail.
- › Créer une liste de prestataires d'événements externes.



MS11: Communication externe pro-cyclisme

3

Points

Communiquez en externe sur votre engagement en faveur du vélo, notamment via les médias et les réseaux sociaux.

Vous pouvez également explorer les possibilités de parrainage d'événements cyclistes tels que « GoGoVelo » ou d'associations de promotion du vélo, tel que ProVelo, afin de souligner votre engagement en faveur de la promotion du vélo comme moyen de transport.



Conseils pratiques :

› Identifier les partenaires et événements pertinents.





MS12: Créez une carte des environs de votre entreprise

4

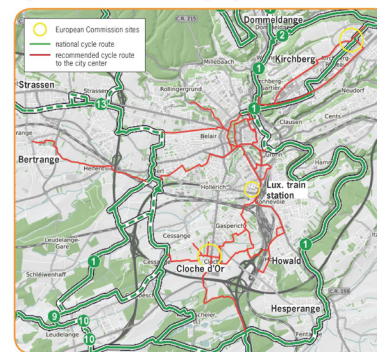
Points

Créez une carte indiquant aux employé·e·s et aux visiteurs les meilleurs itinéraires et les informations les plus importantes pour les cyclistes.

Ces cartes peuvent être publiées sur l'intranet et les sites web de l'entreprise et doivent inclure les informations suivantes :

- › Principaux itinéraires cyclables et autres infrastructures cyclables importantes
- › Gares et autres arrêts de transports en commun
- › Entrées et points d'accès pour les cyclistes
- › Stationnement vélo
- › Pompes et services
- › Commerces, services et autres points d'intérêts en proximité

Cycle Routes to Luxembourg City



Use the bike ...
to gain time!

Distance / approximate time
to the city center

- from Lux. train station: 1,5 km / 8'
- from Kirchberg (Luxexpo): 3,2 km / 16'
- from Dommeldange (train station): 2,7 km / 14'
- from Strassen (Belle-Etoile): 7 km / 35'
- from Bertrange (town hall): 7 km / 35'
- from Cloche d'Or (Vieland): 4,8 km / 25'
- from Hesperange (town hall): 1,1 km / 55'
- from Howald (train station): 4,7 km / 25'

Link to the detailed map:
<http://g-o.lu/3/g550> (Geoportail)

Routes recommended by

 Letzburger Véloinitiative (LVI) a.s.b.l.
6, rue Yauban • L-1063 Luxembourg
T: +352 30 29 • F: +352 40 30 29
hel@velo.lu • www.velo.lu 



Conseils pratiques :

- › Limiter les informations à l'essentiel pour assurer une bonne légibilité.
- › Demander une base cartographique auprès de la commune.
- › Utiliser OpenStreetMap.
- › Demandez l'aide d'associations spécialisées, tel que ProVelo.



MS1: Coordinateur mobilité/vélo dans l'entreprise

5

Points

La personne ou l'équipe référente centralise toutes les informations relatives à la mobilité et aux déplacements à vélo.

Elle constitue l'interlocuteur·rice principal·e pour les salarié·e·s concernant leurs questions spécifiques liées à la mobilité et est responsable de la coordination des actions, services et projets cyclables au sein de l'entreprise.



Elle n'a pas vocation à tout mettre en œuvre seule, mais doit disposer d'une bonne vue d'ensemble, être bien informée et travailler en étroite collaboration avec les services concernés (RH, RSE, services généraux, etc.).

Attention :

Cette mesure est obligatoire pour l'obtention de la certification « Cycle Friendly Employer »!



Conseils pratiques :

- › Prévoir des ressources dédiées (temps et budget).
- › Identifier des opportunités de formation professionnelle.
- › Mettre en place une collaboration étroite avec la direction et les autres départements (santé au travail, développement durable, services techniques).
- › Échanger avec des salarié·e·s cyclistes réguliers.
- › Contacter les référent·e·s vélo de la collectivité.



MS2: Objectifs clés pour accroître la part des vélos au sein de l'entreprise

2
Points

Définissez des objectifs mesurables.
Commencez par une enquête auprès des salarié-e-s sur leurs modes de déplacement actuels et leurs besoins.

Sur cette base, définissez des objectifs clairs, par exemple :

- › Augmenter le pourcentage de salarié-e-s venant au travail à vélo.
- › Augmenter le nombre total de kilomètres parcourus.
- › Augmenter le nombre de cyclistes toute l'année.

Après une période définie, évaluez le degré d'atteinte des objectifs.



Conseils pratiques :

- › Veillez à ce que le questionnaire sur les trajets domicile-travail soit court et concis.
- › Impliquez la direction et le comité d'entreprise ou le comité du personnel dans son élaboration.
- › Choisissez des objectifs clairs et facilement mesurables.
- › Effectuez une étude préliminaire sur la gestion de la mobilité en entreprise et les bonnes pratiques.



MS3: Élaboration et définition de la stratégie de mobilité

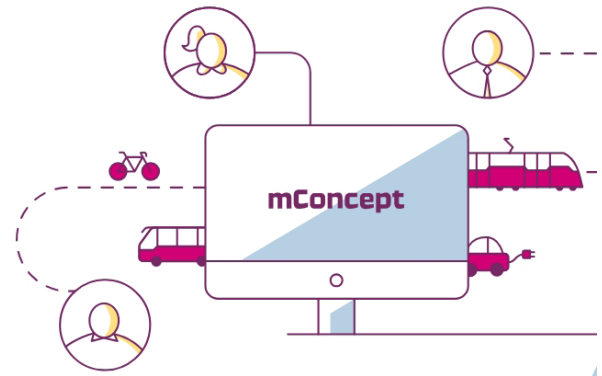
5

Points

Un concept de mobilité doit partir de votre situation actuelle et intégrer l'ensemble des modes de déplacement : marche, vélo, transports publics et voiture.

Commencez par une analyse des pratiques existantes et comparez-les à vos objectifs environnementaux et RSE.

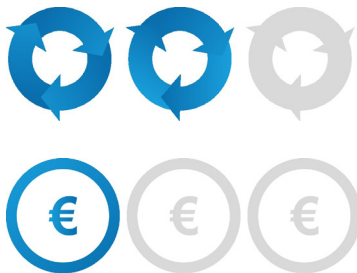
Pour de nombreuses entreprises, la mobilité devient également un sujet clé dans le reporting extra-financier (CSRD).



Objectifs possibles :

- › Augmenter la part modale des transports publics.
- › Favoriser le train pour les déplacements professionnels.
- › Réduire le nombre de véhicules de fonction.
- › Transformer des parkings en espaces verts.

Le concept de mobilité (ou de durabilité) doit être formalisé de manière engageante, inclure des données chiffrées et faire l'objet d'une validation officielle.



Conseils pratiques :

- › Réaliser un diagnostic de mobilité.
- › Contacter le ministère en charge de la mobilité concernant leur mConcept.
- › Faire appel à des consultants spécialisés.
- › Élaborer des stratégies d'action en collaboration avec la direction et le comité d'entreprise ou les représentants du personnel.
- › Rechercher des sources de financement pour les projets de mobilité.



MS4: Soutenir financièrement l'utilisation du vélo

6

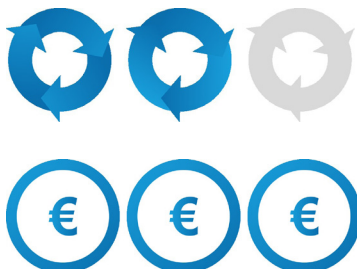
Points

Si la majorité des personnes au Luxembourg possèdent un vélo, il n'est pas toujours adapté aux trajets domicile-travail.

L'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo représente souvent un investissement important.

Plusieurs leviers existent pour faciliter l'accès à un vélo aux employé·e·s:

- › Leasing vélo d'entreprise
- › Subvention partielle ou totale des tranches de leasing
- › Prêt employeur
- › Aide à l'achat d'équipement vélo
- › Prise en charge/remboursement de l'entretien vélo
- › Indemnité kilométrique vélo



Conseils pratiques :

- › Interroger les salarié·e·s sur leurs besoins.
- › Travailler avec les instances représentatives du personnel.
- › Valider les aspects fiscaux avec un·e conseiller·e.
- › Réinvestir les recettes du stationnement (voir AF5 MS4).
- › Examiner les aides locales et nationales.



MS5: Utiliser le vélo pour les déplacements liés au travail

3
Points

Votre entreprise possède-t-elle un grand site ou vos employé·e·s sont-ils/elles répartis sur plusieurs sites ? Vos employé·e·s doivent-ils régulièrement faire des déplacements professionnels en proximité ? Le vélo peut alors constituer un excellent moyen d'effectuer rapidement et facilement des déplacements professionnels, qu'il s'agisse d'un vélo personnel ou d'un vélo de société.



Conseils pratiques :

- › Informer et encourager les employés à utiliser le vélo pour leurs courts déplacements professionnels.
- › Vérifier si les frais de déplacement professionnels à vélo sont remboursables.
- › Créer et mettre en place des itinéraires entre les différents sites de l'entreprise.



MS6: Utilisez la logistique à vélo pour les livraisons

4

Points

Le vélo à plain d'usages pour la logistique interne et externe.

Qu'il s'agisse de courrier, de transport de matériel ou de livraisons locales, le vélo permet souvent de gagner du temps et d'éviter les problèmes de stationnement.

Les vélos cargo peuvent également servir de supports de communication ou être adaptés à des usages spécifiques (p.ex. véhicule de maintenance).



Conseils pratiques :

- › Tester différents modèles avant l'achat.
- › Conclure des contrats de maintenance avec des magasins de vélo locaux.
- › Apposer le logo de l'entreprise sur les vélos.
- › Examiner les dispositifs d'aide.
- › Identifier des prestataires locaux de logistique/livraisons à vélo.
- › Formaliser l'usage du vélo pour le transport de petites marchandises sur de courts trajets.



MS7: Échanges avec les employés sur la mobilité/le vélo

5

Points

Veillez à offrir à vos employé·e·s de nombreuses occasions de donner leur avis, notamment au début de votre démarche pour devenir une entreprise favorable au vélo.

Outre le contact direct avec le coordinateur vélo, vous pouvez organiser des réunions dédiées à l'échange sur la politique vélo de l'entreprise ou proposer des questionnaires (annuels) sur la mobilité et le vélo.



Conseils pratiques :

- › Tester différents formats sur leur efficacité.
- › Demandez au coordinateur·trice d'organiser ces échanges.
- › Assurez une valorisation des retours et agissez lorsqu'ils sont pertinents.



MS8: Échanges/coordination avec d'autres entreprises

3

Points

Des actions conjointes permettent de mutualiser les ressources et de renforcer l'impact.

Prenez contact avec les employeurs voisins et voyez s'il est possible de planifier et de mettre en œuvre ensemble des activités liées au vélo. Cela pourrait même déboucher sur la création d'un réseau d'employeurs favorables au vélo qui échangent régulièrement des informations.

Exemples :

- › Échange de bonnes pratiques et idées
- › Interpellation collective des collectivités
- › Organiser des journées communes de vérification des vélos.
- › Proposer des événements d'information ou de formation communs.
- › Coopérer en matière de partage de services/stationnement...



Conseils pratiques :

- › Organiser une première rencontre conviviale.
- › Définir des objectifs communs.
- › Structurer un réseau local.
- › S'appuyer sur les associations cyclistes, tel que ProVelo.



MS1: Créer des opportunités d'entretien des vélos

7

Points

Permettez à vos employé-e-s d'effectuer eux-mêmes les petites réparations ou l'entretien de leurs vélos en leur fournissant le matériel nécessaire, par exemple un kit d'entretien.

Vous pouvez acheter ce kit ou le composer vous-même avec :

- › Pompe à pied
- › Tournevis
- › Kit de réparation de crevaison
- › Clés
- › Jeu de clés Allen
- › Pinces
- › Démonte-pneus
- › Huile
- › Papier de nettoyage



Réfléchissez également à l'opportunité d'installer un poste de réparation à proximité du parking à vélos.



Conseils pratiques :

- › Renseignez-vous sur les prix des boîtes à outils ou des stations de réparation auprès des commerces locaux.
- › Indiquez à vos employé-e-s où trouver les outils.
- › Rassemblez les outils existants dans une boîte.
- › Installez la boîte à outils près du parking à vélos.



MS2: Atelier de réparation de vélos ou contrat de service

7

Points

En plus de la boîte à outils pour vélos, vous pouvez mettre à disposition un local ou un espace couvert pour l'entretien et les réparations.

Vous pouvez également donner accès à des ateliers de réparation de vélos existants.

Vous ne disposez pas de locaux adaptés ? Contactez les revendeurs de vélos locaux et proposez-leur des contrats d'entretien.



Équipement suggéré :

- › Trousse à outils
- › Pompe à air
- › Huile
- › Kit de réparation de crevaison
- › Support/pied de réparation de vélo
- › Chambres à air et pneus de vélo



Conseils pratiques :

- › Désignez une personne responsable des locaux.
- › La pièce ou l'espace doit être facilement accessible à vélo.
- › Renseignez-vous également sur les offres de contrats d'entretien auprès d'ateliers de réparation de vélos mobiles.



MS3: Journées d'essai pour vélos/équipements et/ou marché d'échange de vélos

4

Points

Organisez des journées d'essai pour permettre à vos employé·e·s de tester différents types de vélos, vélos électriques et accessoires.

Ces journées sont l'occasion idéale de découvrir différents modèles.

Les vélos électriques, en particulier, peuvent inciter les gens à repenser leurs déplacements domicile-travail.



Vous pouvez également organiser une bourse aux vélos ou un marché de l'occasion où vos employé·e·s, notamment ceux qui envisagent de changer de mode de transport, pourront trouver des vélos d'occasion à bon prix.



Conseils pratiques :

- › Désignez une personne responsable de l'organisation et de la mise en œuvre.
- › Contactez les magasins de vélos/sociétés de location de vélos locaux suffisamment en amont de la date prévue.
- › Prévoyez un espace suffisant dans les locaux de l'entreprise pour les essais.
- › Aménagez des parcours ou des pistes d'essai.
- › Informez les employé·e·s suffisamment à l'avance.



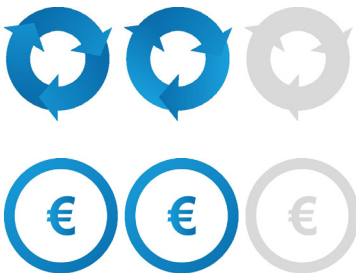
MS4: Acquisition de vélos d'entreprise

8

Points

Votre entreprise possède-t-elle un grand site ou vos employé-e-s travaillent-ils sur plusieurs lieux ? Le vélo peut constituer une solution rapide, facile et économique pour ces déplacements.

Les employé-e-s apprécient également de pouvoir utiliser ces vélos pour faire des courses pendant leur pause déjeuner ou pour des déplacements personnels (trajets domicile-travail, loisirs après le travail, etc.).



Conseils pratiques :

- › Testez différents types de vélos avant d'en acheter.
- › Souscrivez des contrats d'entretien auprès de revendeurs ou d'ateliers de réparation de vélos locaux et prévoyez un entretien général au moins une fois par an.
- › Personnalisez les vélos avec votre logo.
- › Définissez clairement les conditions d'utilisation des vélos en dehors des heures de travail.
- › Envisagez également de prêter des vélos de l'entreprise à vos clients ou partenaires commerciaux.



MS5: Réduction de prix pour les employés dans les magasins de vélos

3

Points

Vous pouvez contacter les détaillants et les ateliers de réparation de vélos locaux afin de négocier des réductions pour vos employé·e·s.

Ces réductions peuvent s'appliquer à l'achat de vélos, d'accessoires et de vêtements, ainsi qu'aux réparations.



Conseils pratiques :

- › Concluez des accords à long terme avec les détaillants de vélos locaux.
- › Négociez ensemble avec les employeurs voisins pour obtenir de meilleures conditions.



MS6: Parc de vélos (spéciaux) en location pour les employés

5

Points

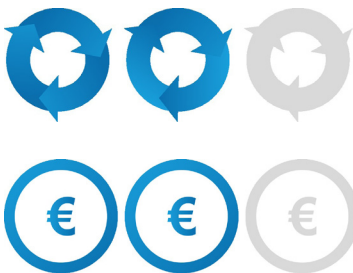
Permettez à vos employé·e·s de tester leurs trajets quotidiens en créant un parc de vélos en location. Cela leur permettra d'essayer le vélo pendant quelques jours afin de vérifier si les déplacements domicile-travail, les courses et les balades de loisirs sont adaptés.

Les vélos et accessoires peuvent être achetés ou loués dans un magasin de vélos selon les besoins.



Équipement recommandé :

- › Vélos : vélos électriques, vélos cargo (avec siège enfant), vélos pliants
- › Remorques : remorques cargo, remorques pour enfants
- › Accessoires : vêtements de pluie, sacoches, gants, antivols



Conseils pratiques :

- › Désignez une personne responsable des locations, de l'entretien et du réapprovisionnement de l'inventaire de vélos.
- › Trouvez un espace de rangement adapté pour les vélos et le matériel.
- › Établissez des règles simples pour les locations.
- › Tenez le personnel régulièrement informé de la disponibilité des vélos.



MS7: Protection antivol

5

Points

Ceux qui se rendent au travail à vélo quotidiennement utilisent souvent un vélo de qualité. Le nombre de vélos électriques augmente, tout comme leur prix. Pour que vos employé·e·s utilisent effectivement leurs vélos, il est essentiel de les ranger en toute sécurité.



Les vélos de fonction ou de location sont normalement assurés ; l'obligation est généralement de les attacher à un point fixe solide avec un antivol adapté.

Pour prévenir le vol, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- › Mettre à disposition des places de stationnement dans des parkings souterrains ou des abris à vélos accessibles uniquement par carte magnétique.
- › Fournir/prêter des antivols de qualité aux employé·e·s.
- › Proposer des subventions pour l'achat d'antivols.
- › Installer des caméras de surveillance dans les parkings.



Conseils pratiques :

- › Convertir des places de stationnement et installer des abris à vélos sécurisés.
- › Proposer la possibilité d'attacher son vélo avec deux antivols.
- › Mettre à disposition des antivols fixes et robustes dans les parkings pour une utilisation à long terme.
- › Envisager de proposer ou de subventionner une assurance vélo pour les employé·e·s utilisant leur vélo personnel.



MS8: Journées de maintenance périodiques des vélos

7

Points

Organisez des journées de contrôle des vélos pour vérifier leur état de fonctionnement. Les réparations mineures peuvent être effectuées sur place, tandis que les problèmes plus importants sont confiés à un atelier de réparation de vélos.

L'objectif est de garantir la sécurité de tou·te·s les employé·e·s à vélo.

De plus, ces journées de contrôle et de réparation sont très appréciées des employé·e·s : difficile d'imaginer une solution plus pratique pour entretenir son vélo !



Conseils pratiques :

- › Préparer les petites pièces, l'huile de chaîne et le matériel nécessaire.
- › Informer les employé·e·s suffisamment en avance.
- › Planifier des rendez-vous pour les contrôles.
- › Établir des partenariats à long terme avec les détaillants de vélos locaux ou les ateliers de réparation de vélos associatifs.
- › Associer cette action à des actions thématiques clés.



MS9: Actions clés saisonnières

7

Points

Grâce à des initiatives régulières, vous pouvez inciter vos employé·e·s à se rendre au travail à vélo tout au long de l'année.

Selon la saison, vous pouvez proposer différentes activités pour susciter l'intérêt et la participation :

- › Contrôle de vélo printanier
- › Campagne « Soyez visible » axée sur l'éclairage en automne
- › Sorties à vélo en groupe en été
- › Conseils et astuces pour faire du vélo en hiver



Conseils pratiques :

- › Informez vos employé·e·s des campagnes bien à l'avance.
- › Reproduisez chaque année les campagnes qui ont fait leurs preuves.
- › Établissez des partenariats à long terme avec des associations cyclistes, tel que ProVelo, et les détaillants de vélos locaux...
- › Associez ces campagnes à des contrôles de vélos.



MS10: Conseils et offres de santé réguliers

3

Points

Intégrez le vélo à votre programme de promotion de la santé !

Les personnes qui se rendent régulièrement au travail à vélo sont moins sujettes au manque d'exercice, arrivent en pleine forme et plus alertes, et sont moins souvent en arrêt maladie. Les bienfaits du vélo sur la santé sont étayés par de nombreuses études.



Dans le cadre d'un programme de gestion de la santé en entreprise, vous pouvez promouvoir la pratique du vélo et l'activité physique, par exemple grâce à :

- › Des bilans de santé annuels pour les employés
- › Des programmes de santé complémentaires, tels que des installations sportives internes ou des subventions pour les abonnements en salle de sport
- › Des pauses déjeuner actives à vélo
- › Des conseils en ergonomie et en positionnement sur le vélo
- › Un groupe de cyclisme d'entreprise



Conseils pratiques :

- › Informez vos collègues des programmes disponibles au plus tôt.
- › Demandez aux employé·e·s de réserver à l'avance.
- › Intégrez la mobilité active à la stratégie de santé de votre entreprise.



MS1: Parking à vélos à proximité de l'entrée ou plus proche que le parking à voitures

6
Points

Installez des parkings à vélos près des entrées .

Plus les parkings sont proches de l'entrée (du personnel), plus ils seront attractifs pour les employé-e-s. Des parkings à proximité de l'entrée facilitent non seulement les déplacements des cyclistes, mais témoignent également de l'importance accordée au vélo au sein de l'entreprise.

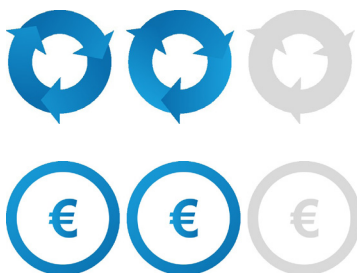


Si des emplacements vélo à proximité immédiate (100m) de l'entrée ne sont pas réalisables/disponibles, ils doivent au moins être plus proches de l'entrée que les places de parking pour voitures.

Attention :

Cette mesure est obligatoire pour l'obtention de la certification « Cycle Friendly Employer »!

Pour la certification initiale tout type d'emplacement sera pris en compte, pour une récertification les modèles dit « tueurs de jantes » ne seront cependant plus acceptés.



Conseils pratiques :

- › Convertissez certaines places de stationnement pour voitures en places pour vélos afin de donner clairement la priorité aux cyclistes.
- › Lors de la planification de rénovations ou de nouvelles constructions, pensez à intégrer dès le départ des aménagements pour vélos près de l'entrée.
- › Renseignez-vous sur les possibilités de financement pour la construction d'aménagements pour vélos.



MS2: Nombre et qualité des installations de stationnement pour vélos

10

Points

Un nombre suffisant d'emplacements de stationnement pour vélos de qualité est essentiel pour encourager les employé·e·s à utiliser le vélo pour leurs déplacements domicile-travail.

De bons supports à vélos offrent un maintien sécurisé, empêchant le vélo de rouler et le guidon de tourner. Le cadre et la roue doivent pouvoir être verrouillés avec un seul antivol. Les simples supports de roue avant (« tueurs de jantes ») ne conviennent pas.

Il faut tenir compte du fait que les vélos sont de plus en plus larges et lourds, et que de plus en plus de personnes utilisent des vélos cargo ou des remorques.

Nombre d'employés possèdent des vélos de qualité ; envisagez de proposer des solutions de stationnement sécurisées telles que des garages souterrains ou des abris à vélos.

Caractéristiques d'un bon emplacement de stationnement pour vélos :

- › Possibilité de verrouiller la roue et le cadre
- › Dimensions minimales de 200 cm x 70 cm par emplacement, avec 50 cm pour les positions surélevées/abaissées
- › Maintien sécurisé des vélos, protection contre le basculement et les dommages

Nombre d'emplacements de stationnement pour vélos :

- › Objectif : Au moins un emplacement pour ~10 employé·e·s présents régulièrement sur le site. Toutefois, tenez compte de la part actuelle du trafic cycliste, en y ajoutant une marge de sécurité : si votre entreprise compte déjà un grand nombre de cyclistes se rendant au travail, le chiffre indiqué ci-dessus pourrait s'avérer insuffisant.



Conseils pratiques :

- › Prévoir une extension future.
- › Calculer l'espace nécessaire pour le stationnement et les manœuvres.
- › Les installer près de l'entrée.
- › Vérifier la possibilité de convertir des places de parking pour voitures.
- › Étudier la faisabilité de l'installation de bornes de recharge pour vélos électriques.
- › Anticiper la demande : compter le nombre de vélos stationnés à différents moments et par différentes conditions météorologiques.
- › Rechercher les financements disponibles pour le stationnement des vélos.



MS3: Construire un parking à vélos couvert

6

Points

Les abris à vélos couverts protègent les vélos des intempéries et améliorent le confort des employé·e·s. Un toit évite l'humidité sur les selles et protège les vélos de la rouille et autres dommages.

Ceci est particulièrement important car les employé·e·s y garent souvent leurs vélos pendant de longues périodes.



Pour remplir ce critère il faut que tous les parkings à vélo le remplissent!



Conseils pratiques :

- › Assurez-vous que la toiture est suffisamment grande pour offrir une protection latérale.
- › Vérifiez si le garage souterrain permet de ranger des vélos.
- › Envisagez la possibilité de rénover les structures existantes en y ajoutant une toiture.



MS4: Éclairage des parkings à vélos

3

Points

Des parkings à vélos bien éclairés renforcent la sécurité et dissuadent les vols.

Veillez à ce que les parkings soient bien visibles et éclairés, afin que les employé·e·s puissent facilement utiliser leurs vélos, même pendant les mois les plus sombres.

Des parkings à vélos de qualité doivent être bien éclairés et offrir une excellente visibilité. Des parkings éclairés et bien visibles renforcent le sentiment de sécurité dans l'espace public et préviennent les vols de vélos.



Envisagez l'installation de panneaux solaires s'il est impossible d'alimenter le parking en électricité.

Pour remplir ce critère il faut que tous les parkings à vélo le remplissent!



Conseils pratiques :

- › Vérifiez si l'éclairage ambiant existant est suffisant.
- › Installez un éclairage avec détecteurs de mouvement.
- › Étudiez la faisabilité d'une alimentation électrique ou de panneaux solaires.
- › Installez un système de vidéosurveillance pour les installations à faible visibilité.



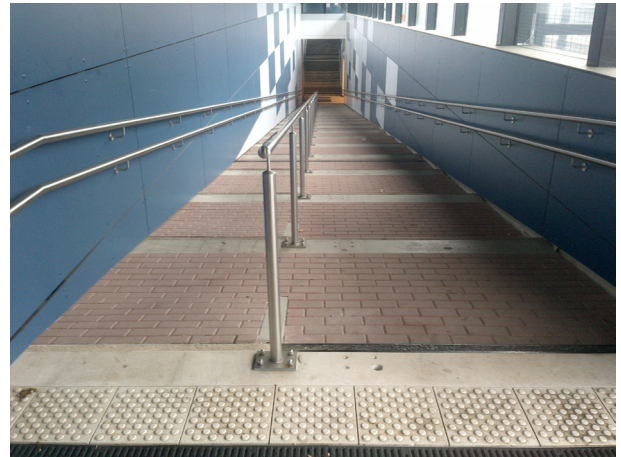
MS5: Accès sans obstacle et adapté aux cyclistes

8

Points

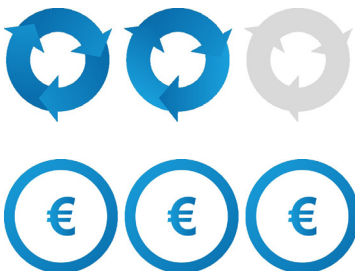
L'accès sans obstacle aux parkings à vélos facilite leur utilisation par tous les employé·e·s. Plus l'accès est rapide et simple, plus les gens seront enclins à se rendre au travail à vélo.

Avec l'augmentation du nombre de personnes se déplaçant avec des vélos électriques, des vélos cargo ou des remorques, ce critère est essentiel pour beaucoup.



Les parkings doivent être de plain-pied et accessibles sans obstacle. Il convient d'éviter les portes lourdes, les entrées étroites et les rampes abruptes qui rendent l'utilisation difficile.

Pour remplir ce critère il faut que tous les parkings à vélo le remplissent!



Conseils pratiques :

- › Veillez à ce que les rampes ne soient pas trop raides et que des passages larges soient disponibles.
- › Installez des ouvre-portes automatiques avec boutons-poussoirs pour faciliter l'accès.
- › Créez des points d'accès sans obstacle lors de nouvelles constructions ou de rénovations.
- › Installez des portails tournants ou des barrières permettant le passage des vélos dans les locaux sécurisés.



MS6: Service de réparation de vélos à proximité/directement au parking à vélos

2
Points

Associez des parkings à vélos de qualité à des services pratiques tels que des pompes à vélo et des outils.

Idéalement, placez la pompe et les outils à proximité immédiate des parkings. Vos employé·e·s pourront ainsi effectuer des réparations et un entretien mineurs sans délai.

Ajouter une (ou plusieurs) station(s) de lavage pour vélos auprès de parkings à vélo peut être très apprécié par les employé·e·s qui viennent indépendamment de la météo et peuvent ainsi rapidement nettoyer le vélo si nécessaire et ainsi prolonger sa durée de vie.



Conseils pratiques :

- › Installer un poste de réparation dans les parkings.
- › Mettre à disposition une pompe à air et une trousse à outils à l'entrée ou à la réception.



MS7: Prenez les premières mesures pour assurer un bon accès au réseau de pistes cyclables

2

Points

Des pistes cyclables bien aménagées et des liaisons efficaces avec le réseau cyclable rendent les déplacements à vélo plus attractifs.

Vérifiez si votre site est déjà facilement accessible. Dans le cas contraire, lancez des initiatives pour inciter la municipalité à améliorer les pistes cyclables.



Conseils pratiques :

- › Contactez votre mairie et présentez votre demande.
- › Adressez une demande officielle au service compétent.
- › Collaborez avec les entreprises voisines qui soutiennent votre cause.
- › Impliquez les coordinateurs cyclistes de votre commune.
- › Échangez des informations avec des associations cyclistes, tel que ProVelo.



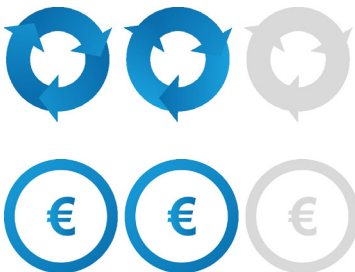
MS8: Créer un accès adapté aux cyclistes aux sites sécurisés/fermés de l'entreprise.

7

Points

Facilitez l'accès à votre entreprise aux cyclistes afin de simplifier les déplacements de vos employé·e·s et de réduire leur temps de trajet.

Des distances courtes et des liaisons directes avec le réseau cyclable rendent le vélo plus attractif. Pour les sites sécurisés, des barrières raccourcies ou des portillons pour vélos peuvent faciliter l'accès aux cyclistes.



Conseils pratiques :

- › Installer une barrière pour vélos ou raccourcir les barrières existantes.
- › Installer un portillon pour vélos.
- › Mettre en place un contrôle d'accès au portillon.
- › Informer régulièrement les employé·e·s des options d'accès.
- › Installer plusieurs portillons pour vélos sur les grands sites d'entreprise.
- › Installer les portillons pour vélos au plus près des infrastructures cyclables.
- › Autoriser la circulation à vélo sur les grands sites d'entreprise et baliser les itinéraires.



MS9: Autoriser l'accès des vélos aux locaux sécurisés/fermés de l'entreprise

4

Points

Autorisez vos employé·e·s à utiliser des vélos sur le site de l'entreprise. Cela améliore la mobilité sur les grands sites et encourage la pratique du vélo.

Permettez aux cyclistes d'accéder aux locaux sécurisés de l'entreprise afin qu'ils puissent garer leurs vélos sur les parkings prévus à cet effet, à proximité de l'entrée. L'autorisation d'accès pour les cyclistes contribue à une meilleure mobilité sur les grands sites.



Conseils pratiques :

- › Vérifiez les autorisations d'accès et adaptez le règlement intérieur en conséquence.
- › Coordonnez les changements avec la direction, la sécurité au travail et le comité d'entreprise.
- › Informez régulièrement les employé·e·s du règlement intérieur et des options disponibles.



MS10: Vestiaires

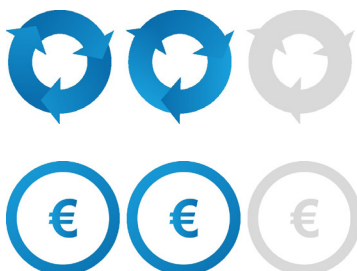
4

Points

Mettez à disposition des vestiaires pour vos employé·e·s cyclistes.

Après de longues sorties ou en cas d'intempéries, beaucoup souhaitent se changer et se rafraîchir. Des vestiaires avec casiers sont la solution idéale.

Vérifiez si des vestiaires existants peuvent être rendus accessibles à tous.



Conseils pratiques :

- › Aménagez les vestiaires au plus près des parkings à vélos.
- › Utilisez des pièces existantes sur le lieu de travail comme vestiaires.
- › Équipez les vestiaires de casiers.



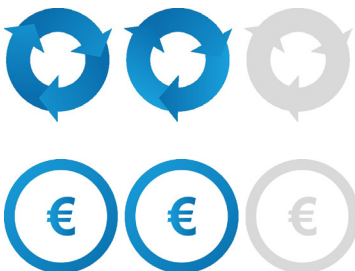
MS11: Casiers pour vêtements et équipements de vélo

3

Points

Facilitez les déplacements de vos employé·e·s cyclistes en mettant à leur disposition des casiers pour ranger leurs vêtements de pluie et accessoires de vélo.

Installez-les dans les vestiaires existants ou dans d'autres zones facilement accessibles de l'entreprise. Ainsi, vos employé·e·s pourront ranger leur équipement en toute sécurité et de manière ordonnée.



Conseils pratiques :

- › Déterminez les besoins en casiers et espaces de rangement. Utilisez le nombre de places de stationnement pour vélos comme référence de départ et adaptez le nombre en fonction du besoin.
- › Installez les casiers aux étages des bureaux ou près des vestiaires.
- › Informez les employé·e·s des modalités d'attribution et d'utilisation des casiers.



MS12: Salles de séchage

2

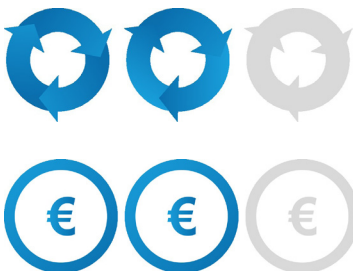
Points

Mettez à disposition de vos employé-e-s des séchoirs pour qu'ils puissent faire sécher leurs vêtements après un trajet pluvieux. Ainsi, ils ne devront pas les emmener à leur lieu de travail.

Vérifiez également si les vestiaires offrent suffisamment d'espace pour installer des séchoirs.



Idéalement, ces séchoirs sont aussi équipés de lave-linge. Les employé-e-s peuvent ainsi laver directement sur leur lieu de travail les vêtements souillés pendant le trajet.



Conseils pratiques :

- › Vérifiez l'emplacement des cordes à linge ou des séchoirs.
- › Informez vos employé-e-s de la présence d'installations de séchage.
- › Lors de la conception de nouveaux locaux ou d'un déménagement, prévoyez des espaces pour le séchage du linge.
- › Utilisez les machines à laver existantes (par exemple, celles du personnel d'entretien).

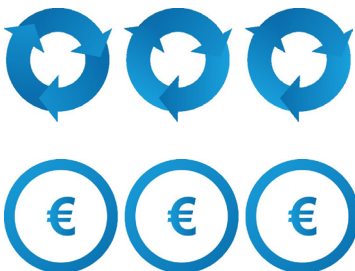


MS13: Douches

2

Points

Mettez à disposition des douches pour vos employé·e·s cyclistes afin qu'ils puissent se rafraîchir avant de travailler. C'est particulièrement important après des sorties longues ou éprouvantes.



Conseils pratiques :

- › Informez régulièrement vos employé·e·s de la disponibilité des douches.
- › Indiquez l'emplacement des douches sur les plans d'étage.
- › Mettez à disposition un sèche-cheveux.
- › Prévoyez l'installation de douches dans vos plans de déménagement ou de rénovation.
- › Si aucune douche n'est disponible, envisagez un partenariat avec une salle de sport ou une piscine à proximité.



MS14: Stationnement pour vélos spéciaux

5

Points

Veillez à ce que les employé-e-s utilisant des vélos cargo, des vélos couchés, des vélos adaptés ou des remorques à vélo disposent d'installations de stationnement appropriées.

Celles-ci nécessitent des systèmes de stationnement spécifiques tels que des ancrages au sol, des barres de verrouillage basses, un accès de plain-pied et un espace suffisant.



Conseils pratiques :

- › Évaluez le besoin en ces aménagements de stationnement pour vélos.
- › Informez vos employé-e-s des nouvelles options de stationnement.
- › Profitez des financements disponibles pour le stationnement des vélos.



MS1: Restrictions de stationnement pour automobiles

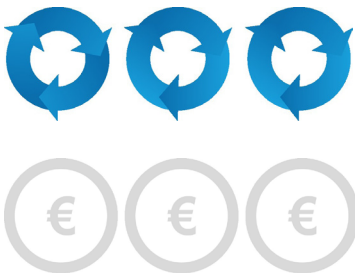
10

Points

En instaurant des mesures de restriction de la circulation automobile, vous pouvez encourager l'utilisation de modes de transport durables.

Attribuez en priorité les places de stationnement aux employé·e·s selon certains critères :

- › Employé·e·s à mobilité réduite.
- › Employé·e·s résidant trop loin pour se déplacer à vélo ou à pied (3 à 10 km).
- › Employé·e·s mal desservis par les transports en commun.
- › Employé·e·s avec voiture électrique en cas de présence de bornes de chargement dans le parking.



Conseils pratiques :

- › Désigner une personne responsable de l'attribution des places de stationnement.
- › Calculer les distances et comparer les temps de trajet (voir mConcept).
- › Coordonner les changements prévus avec le comité d'entreprise ou le comité du personnel.
- › Ne pas inclure le droit à une place de stationnement dans les nouveaux contrats de travail.
- › Adapter les conventions collectives en conséquence.



MS2: Stationnement payant pour les employés

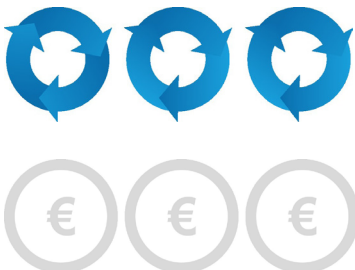
8

Points

Instaurez des frais de stationnement et utilisez les recettes pour promouvoir les transports durables.

Il s'agit d'une mesure efficace pour inciter les employé·e·s à privilégier les modes de transport durables. Les frais peuvent être mensuels ou journaliers, selon l'utilisation réelle.

Alignez le tarif sur les prix du marché pour les places de stationnement dans la zone environnante.



Conseils pratiques :

- › Planifiez la mise en œuvre en concertation avec le comité d'entreprise ou le comité du personnel.
- › Clarifiez les responsabilités et les procédures.
- › Mettez en place un système de contrôle d'accès ou effectuez des contrôles aléatoires.
- › N'incluez pas le droit à une place de parking (gratuite) dans les nouveaux contrats de travail.
- › Envisagez une indemnité compensatoire (diminuant progressivement) pour les salarié·e·s qui souhaitent renoncer à leur place de parking gratuite, plutôt que d'instaurer un système de paiement.



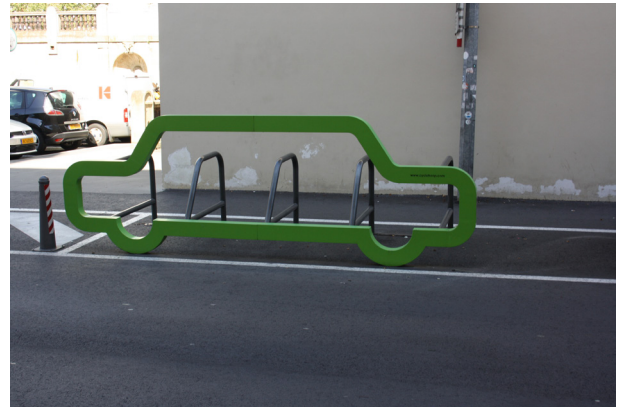
MS3: Transformation des places de stationnement à proximité de l'entrée

8

Points

Transformer des places de stationnement pour voitures en emplacements pour vélos ou en espaces verts revêt une forte valeur symbolique et témoigne de votre engagement en faveur de la promotion du vélo.

Une place de stationnement pour voiture peut être convertie en huit emplacements pour vélos, ce qui représente une solution très efficace.



Si le nombre d'emplacements pour vélos est déjà suffisant, la création d'espaces verts permet d'améliorer la qualité du site.



Conseils pratiques :

- › Commencez par aménager les places de stationnement près de l'entrée.
- › Aménagez une place de stationnement à chacune des entrées, plutôt que plusieurs au centre.
- › Envisagez l'installation de barrières d'accès pour les véhicules, au moins pendant les travaux.

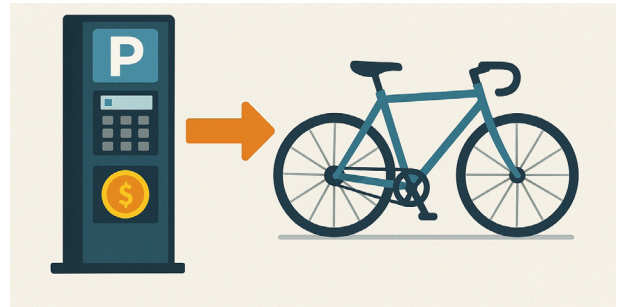


MS4: Financement de campagnes de promotion du vélo avec les recettes du stationnement

8
Points

Utiliser les recettes de la gestion du stationnement pour promouvoir les transports durables et notamment soutenir les initiatives cyclistes.

C'est un moyen efficace de développer la pratique du vélo et d'inciter les employé·e·s à l'utiliser, tout en allégeant le budget de l'entreprise.



Conseils pratiques :

- › Utilisez les recettes de stationnement pour les événements réguliers tels que les journées de vérification des vélos ou les actions thématiques clés.
- › Assurez une information et une communication claires concernant la mise en œuvre de ces mesures.



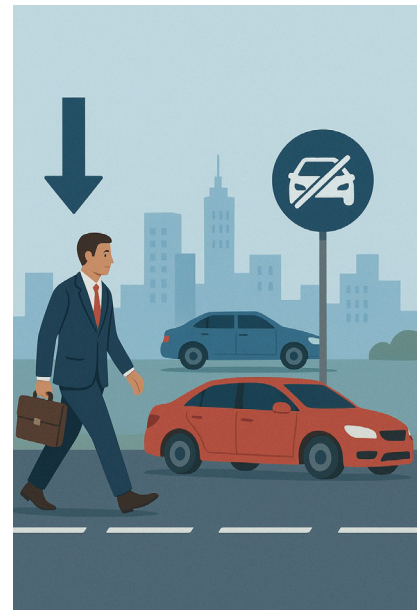
MS5: Limiter le nombre de voitures de fonction

5

Points

Mettre à disposition une voiture de fonction plutôt qu'une voiture de service est un avantage social attractif pour certains employé·e·s. Bien que l'usage privé soit imposable, les employés utilisent souvent davantage une voiture de fonction qu'un véhicule personnel.

En tant qu'employeur, votre politique de mise à disposition de véhicules de fonction vous permet d'influer sur la circulation et de promouvoir le vélo.



Conseils pratiques :

- › Revoir la politique relative aux véhicules de fonction.
- › Intégrer l'évitement des voyages en avion et des déplacements en voiture privée dans la politique relative aux déplacements professionnels.
- › Coordonner tout changement avec le comité d'entreprise ou le comité du personnel.
- › Utiliser des véhicules de service partagés plutôt que des voitures de fonction attribuées personnellement.
- › Explorer les offres d'autopartage ou de location pour les déplacements professionnels.



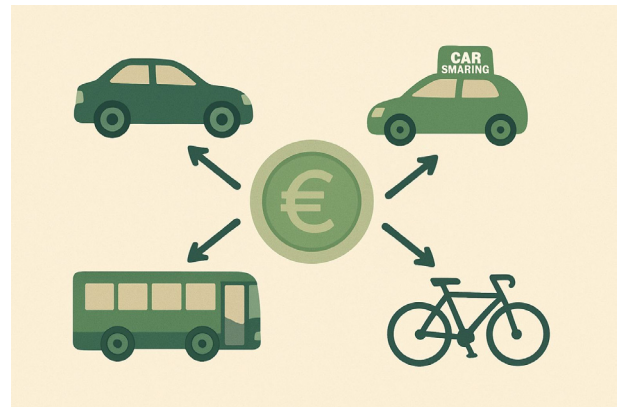
MS6: Avantages liés à la mobilité

5

Points

Encouragez l'utilisation de modes de transport durables grâce à des avantages ciblés pour les employé·e·s.

Étudiez comment soutenir d'autres formes de mobilité de manière au moins équivalente aux véhicules de fonction, aux indemnités de déplacement et aux places de parking, si ces avantages existent et doivent être maintenus.



Proposez des subventions ou prenez en charge les coûts suivants :

- › Billets de transport en commun de première classe ou titres de transport transfrontaliers
- › Vélopartage
- › Autopartage
- › Location de vélos d'entreprise
- › Utilisation privée des vélos d'entreprise
- › Indemnité de stationnement pour les employé·e·s ne disposant pas de place de stationnement gratuite



Conseils pratiques :

- › Coordonnez tout changement avec le comité d'entreprise ou le comité du personnel.
- › Étudiez la possibilité de mettre en place un budget mobilité.
- › Renseignez-vous sur les moyens de réduire l'impôt sur les avantages sociaux offerts par l'employeur.
- › N'incluez pas de droit à une place de parking ni d'autres avantages liés à l'automobile dans les nouveaux contrats de travail.
- › Si les objectifs RSE de l'entreprise incluent des objectifs environnementaux, établissez un lien avec ces objectifs lorsque cela est pertinent.



MS7: Programme de retour à domicile garanti

3

Points

Le programme de retour à domicile garanti (RRG) est une initiative visant à offrir aux employé·e·s un retour à domicile gratuit ou à tarif réduit en cas d'imprévu, comme une urgence personnelle, une maladie ou la nécessité de travailler tard.

Ce programme a pour but de réduire l'anxiété et les réticences liées à l'utilisation des transports en commun, du covoiturage ou du vélo.



Pour les employeurs, c'est un moyen de promouvoir des modes de transport durables tout en garantissant aux employé·e·s des solutions de repli fiables en cas de besoin.



Conseils pratiques :

- › Explorez vos options (services de taxi, applications de covoiturage...)
- › Définissez des critères d'éligibilité clairs pour votre programme GRH (qui, quand, comment...)
- › Explorez la possibilité d'intégrer cette mesure dans le cadre d'un budget mobilité.



MS1: Créer des parkings à vélos pour les clients

10

Points

Veillez à ce que les partenaires commerciaux, les prestataires de services, les visiteurs·euses et les client·e·s puissent également garer leurs vélos en toute sécurité.

Ces parkings doivent être conçus pour le stationnement de courte durée, être facilement et sûrement accessibles, et situés au plus près de l'entrée.



Conseils pratiques :

- › Prévoyez un espace suffisant pour garer et sortir votre vélo.
- › Assurez-vous que les vélos sont bien attachés et correctement fixés.
- › Pour plus d'informations sur le nombre et la qualité des aires de stationnement pour vélos, consultez la section AF4 MS2.



MS2: Programme de motivation/incitations pour les clients cyclistes

5

Points

Encouragez vos partenaires commerciaux, prestataires de services, visiteurs-euses et client-e-s à venir à vélo.

Témoignez votre reconnaissance en offrant de petits cadeaux aux cyclistes ou en proposant des programmes/incitations comme :

- › des points/tampons/autocollants de fidélité
- › un service de consigne pour les vélos des client-e-s
- › la location de vélos cargo/remorques à vélo pour le transport des marchandises achetées



Conseils pratiques :

- › Coopérez avec les employeurs voisins pour augmenter/partager les incitations.



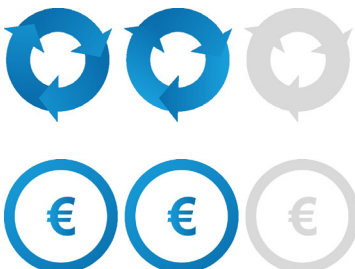
MS3: Coffret service vélo

3

Points

Offrez à vos partenaires commerciaux, prestataires de services, visiteurs-euses et client-e-s la possibilité d'utiliser une pompe à air, une trousse à outils ou un poste de réparation sur place.

Pour plus de détails sur l'équipement, voir AF3 MS1.



Conseils pratiques :

- › Installez un panneau aux emplacements de stationnement pour vélos visiteurs-euses.
- › Renseignez-vous auprès d'un revendeur de vélos local pour obtenir des boîtes de réparation adaptées.



MS4: Informations pour les clients cyclistes

5

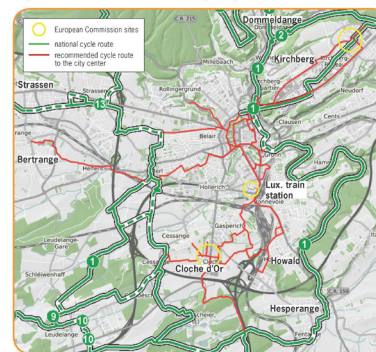
Points

Informez vos partenaires commerciaux, prestataires de services, visiteurs-euses et client-e-s du meilleur itinéraire pour vous rejoindre à vélo. Des indications claires sur votre site web, précisant les emplacements de stationnement pour vélos, sont utiles.

Mettez à disposition des supports d'information sur le cyclisme à l'accueil et en ligne, tels que :

- › Carte des pistes cyclables
- › Brochures saisonnières
- › Informations sur la sécurité à vélo

Cycle Routes to Luxembourg City



Use the bike ...
to gain time!

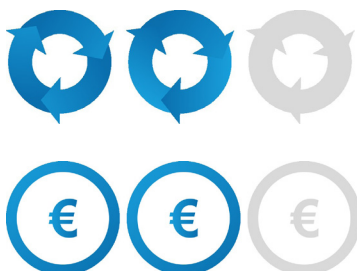
Distance / approximate time
to the city center

- from Lux. train station: 1.5 km / 8'
- from Kirchberg (Luxexpo): 3.2 km / 16'
- from Dommeldange (train station): 2.7 km / 14'
- from Strassen (Belle-Etoile): 7 km / 35'
- from Bertrange (town hall): 7 km / 35'
- from Cloche d'Or (Vélan): 4.8 km / 25'
- from Hesperange (town hall): 1.1 km / 25'
- from Howald (train station): 4.7 km / 25'

Link to the detailed map:
<http://g-o.lu/3/g50> (Geoportail)

Routes recommended by

 Letzburger Véloinitiative (LVI) a.s.b.l.
6, rue Yauban • L-1063 Luxembourg
T: +352 30 29 • F: +352 40 30 29
hel@velo.lu • www.velo.lu 



Conseils pratiques :

- › Afficher le plan cyclable de la ville sur place.
- › Demander des brochures à des associations cyclistes, tel que ProVelo.
- › Intégrer le plan de l'environnement de travail (voir AF1 MS12) à votre site web.



Justificatifs des mesures

Pour obtenir la certification CFE, les employeurs doivent pouvoir justifier du remplissage des différentes mesures mentionnées dans ce guide et cochées dans le tool d'auto-évaluation.

Les employeurs ont la possibilité de mettre en ligne des justificatifs (photos ou documents) dans le tool directement.

Cette démarche n'est pas obligatoire mais elle permet à l'auditeur de faciliter la préparation de l'audit sur site, de donner éventuellement des conseils à l'employeur pour améliorer le score avant l'audit sur site par l'implémentation de mesures facilement réalisables et de réduire le temps total de l'audit sur site.

Le tableau ci-dessous donne des exemples de justificatifs que l'employeur pourra mettre à disposition pour les mesures. Il n'est pas exhaustif et chaque employeur peut fournir d'autres justificatifs qui lui semblent plus pertinents pour démontrer une mesure.

Tableau d'exemples de justificatifs

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Vérification sur site
AF1					
MS1	dépliant	courriel/annonce/invitation	photos		
MS2	dépliant	courriel/annonce/invitation	photos	factures	
MS3	dépliant	document d'information	photos/factures pour pack		
MS4	documents	courriel/annonce/invitation			
MS5	factures/bons pour employé.e-s	courriel/annonce/invitation	photos		
MS6	photos	factures			
MS7	courriel/annonce	responsable désigné			
MS8	extraits réseau numérique	courriel/annonce/invitation	mentors désignés		
MS9	factures	courriel/annonce/invitation	photos		
MS10	factures	courriel/annonce/invitation	photos	présentation	



Justificatifs des mesures

MS11	post(s) sur social media/site	newsletter	logo soutien événement	facture sponsoring	
MS12	photo de/liens vers carte				(X)
AF2					
MS1	extrait de la description de fonction	nom et coordonnées de contact de la personne responsable			
MS2		document/annonce/courriel avec objectif			
MS3	preuve participation mConcept	document stratégique			
MS4	extrait contrats/règlement	courriel/annonce	factures		
MS5	appels au personnel	photos			
MS6	photos	courriels	facture vélos livraison	facture vélo-logistique	
MS7	questionnaires/formulaires	courriel/annonce/invitation			
MS8	courriel/annonce/invitation	photos	rapport d'objectifs	événements coorganisés	
AF3					
MS1	factures	photos			X
MS2	factures	photos	contrat d'entretien		X
MS3	photos	courriel/annonce/invitation			
MS4	factures	photos	conditions d'utilisation		
MS5	contrats avec magasins	courriel/annonce			
MS6	formulaire de location	conditions d'utilisation	annonce		X
MS7	factures	photos	règles d'accès aux emplacements		
MS8	photos	courriel/annonce/invitation	factures		



Justificatifs des mesures

MS9	photos	courriel/annonce/invitation	factures		
MS10	photos	courriel/annonce/invitation	factures		(X)
AF4					
MS1	photos				X
MS2	photos	nombre d'emplacements + employé-e-s			
MS3	photos				X
MS4	photos				X
MS5	photos	description de la procédure d'accès			X
MS6	photos				X
MS7	courrier/courriel	photos de la connexion actuelle			(X)
MS8	photos	description de la procédure d'accès			X
MS9	règlement intérieur	description de la procédure d'accès			X
MS10	photos				X
MS11	photos				X
MS12	photos				X
MS13	photos				X
MS14	photos	nombre d'emplacements			X
AF5					
MS1	nombre d'emplacements + employé-e-s	procédure de priorisation	règlement interne	extraits contrat	
MS2	règlement interne	extraits contrat			
MS3	photos				X
MS4	MS2	décision d'allocation écrite	comptabilité		
MS5	nombre voitures de fonction	règlement interne	extraits contrat		
MS6	preuve auto/vélo partage	règlement interne	extraits contrat		



Guide: Bicycle friendly employer

Justificatifs des mesures

MS7	règlement interne/ critères	extraits contrat	facture		
AF6					
MS1	photos				X
MS2	dépliant	annonce			(X)
MS3	dépliant	annonce	photos		X
MS4	dépliant	annonce	photos		(X)



Guide: [Bicycle friendly employer](#)

Outil d'auto-évaluation

Pour obtenir la certification CFE, les employeurs doivent s'inscrire à l'outil CFE, renseigner leurs coordonnées et effectuer une auto-évaluation afin de déterminer leur score approximatif et leur admissibilité à la certification.

Cette auto-évaluation, ainsi que tous les documents justificatifs, seront ensuite analysés par un auditeur qualifié et vérifiés sur place lors de l'audit.

Account creation

La première étape consiste à créer un compte d'entreprise.

Rendez-vous sur le site de certification CFE : <https://tool.cfe-certification.eu/lu-fr/user/register?c=LU>

Create new account

[Log in](#) [Create new account](#) [Reset your password](#)

Email address *

The email address is not made public. It will only be used if you need to be contacted about your account or for opted-in notifications.

Username *

Several special characters are allowed, including space, period (.), hyphen (-), apostrophe ('), underscore (_), and the @ sign.

Contact details

Remplissez les champs obligatoires et cliquez sur « Créer un nouveau compte » (1). Vous recevrez un courriel de confirmation vous redirigeant vers une page de création de mot de passe.

More than 10 employees * No Yes

Mobility / bicycle company coordinator * No Yes

Have you received this page recommended by one of our auditors? If so, you can specify it here.

Recommended by

- None -

[Create new account](#) 1



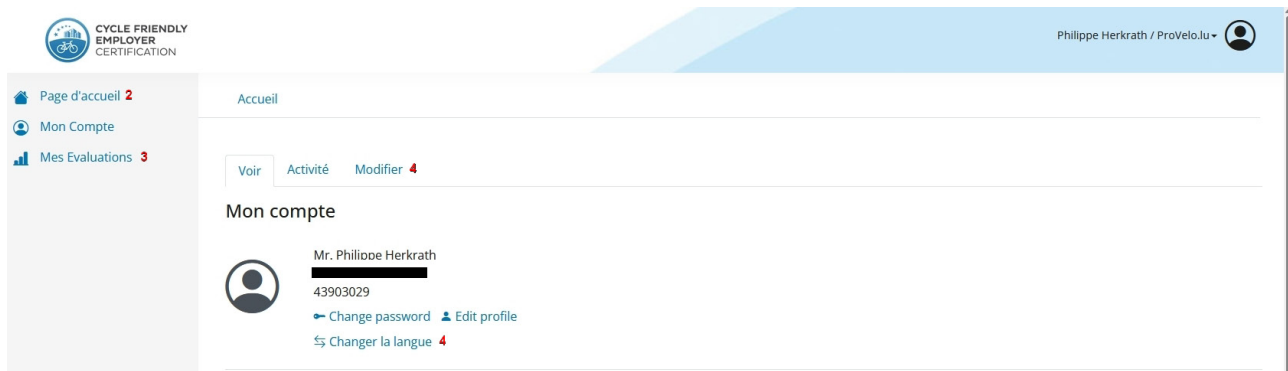
Guide: [Bicycle friendly employer](#)

Outil d'auto-évaluation

Structure du compte

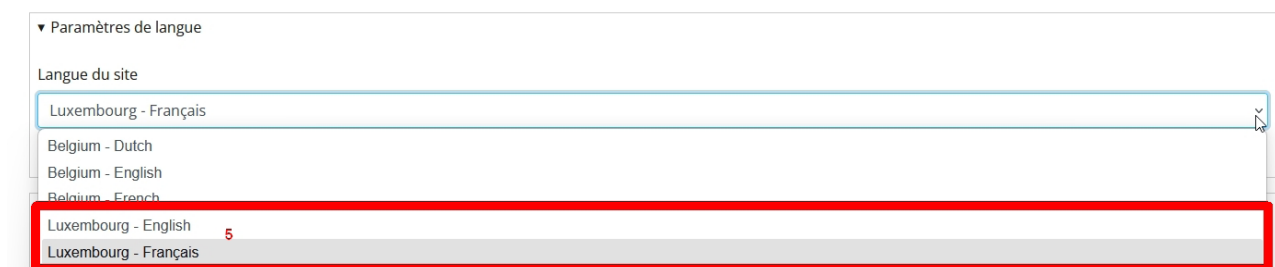
Après vous être connecté-e à l'outil, vous trouverez toutes les informations relatives à votre compte.

Dans le menu de gauche, vous aurez également accès à la page d'accueil (2) (contenant des liens vers les sections pertinentes du site web CFE luxembourgeois) et à vos évaluations (3).



Vous pouvez également modifier la langue de l'outil (anglais ou français) en cliquant sur « [Changer la langue](#) » ou « [Modifier](#) » (4).

Veillez sélectionner « [Luxembourg – Anglais](#) » ou « [Luxembourg – Français](#) » (5), car l'outil risque de mal fonctionner si vous sélectionnez la variante belge !





Guide: Bicycle friendly employer

Outil d'auto-évaluation

Depuis votre compte, vous pouvez ajouter des sites supplémentaires pour votre entreprise (6).

Vous pouvez également consulter l'état des évaluations en cours (7), modifier celles qui n'ont pas encore été soumises (8) ou ajouter une nouvelle évaluation (9).

Pour chaque site de l'entreprise à certifier, vous devrez créer une évaluation distincte!

Informations sur l'entreprise

Nom de l'entreprise: ProVelo.lu **E-mail:**

Main location: 6, rue Vauban
2663 Luxembourg **Coordinateur:** Philippe Herkrath
philippe.herkrath@provelo.lu

Location 2: Test
Test Test

[Edit / Add company address](#) 6

Mes évaluations

Titre	Créé le	Créé par	Last changes by	Raison sociale du site	Coordinateur	Statut	
Evaluation #2910 by info+cfe@provelo.lu (ProVelo.lu) - Thu, 01/29/2026 - 12:40	29/01/2026 - 12:40	Mr. Philippe Herkrath	Mr. Philippe Herkrath	ProVelo.lu	philippe.herkrath@provelo.lu	Brouillon	modifier 8
Evaluation #2908 by info+cfe@provelo.lu (ProVelo.lu) - Thu, 01/29/2026 - 11:36	29/01/2026 - 11:36	Mr. Philippe Herkrath	Mr. Philippe Herkrath	ProVelo.lu	philippe.herkrath@provelo.lu	Audit en cours	

[Nouvelle évaluation](#) 9

Invite by email

E-mail *

Saisissez ici une adresse email valide 10

[Envoyer l'invitation](#)

Si vous souhaitez gérer la certification en collaboration avec d'autres collègues, vous pouvez les inviter via le champ correspondant (10).



Nouvelle évaluation

Lorsque vous commencez une nouvelle évaluation, vous devez d'abord choisir le site à évaluer (11) et répondre à 4 questions cadre (12) qui influenceront les champs d'action/critères qui seront débloqués pour vous à l'étape suivante.

Page d'accueil / / Ajouter du contenu

Créer Formulaire d'évaluation

Adresse postale *

- Choisir une valeur - 11

Veuillez sélectionner les conditions d'applicabilité et « Enregistrer la configuration » afin que votre formulaire d'évaluation soit ajusté en conséquence.
Passez ensuite à la modification de votre formulaire enregistré pour commencer l'auto-évaluation.

Conditions d'applicabilité *

Trafic client * <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Propriétaire des bureaux/locaux/bâtiments * <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Stationnement voiture disponible sur site * <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Stationnement vélo disponible sur site * <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Les mesures sont affichées / cachées en fonction des critères applicables.

Enregistrer la configuration

Ces questions cadre (conditions d'applicabilité) ne sont plus modifiables après l'enregistrement de l'évaluation. Veuillez donc vous assurer d'y répondre correctement ! Si vous souhaitez modifier ces informations ultérieurement pour un site sur lequel vous avez déjà commencé une évaluation, vous devrez lancer une nouvelle évaluation.



Guide: Bicycle friendly employer

Outil d'auto-évaluation

Dans le formulaire suivant, vous pouvez sélectionner les différents champs d'action (13) puis activer/désactiver les critères/mesures que vous remplissez en cliquant dessus (14). Le nombre de points minimum indiqué ici (15) correspond au niveau bronze par champ d'action. Vos points sont mis à jour automatiquement en fonction des mesures sélectionnées.

Certains champs d'action peuvent rester vides selon vos réponses aux questions du cadre de référence.

16 Voir Modifier

Adresse postale *

Test - Test Test

< Section précédente Section suivante >

Conditions d'applicabilité * AF1 AF2 AF3 AF4 AF5 AF6 13

Mesure	Points possibles
14	
<input checked="" type="checkbox"/> MS1 - Parking à vélos à proximité de l'entrée (< 100 m) ou plus proche que le parking à voitures	6
<input type="checkbox"/> MS2 - Nombre et qualité des installations de stationnement pour vélos	10
<input checked="" type="checkbox"/> MS3 - Construire un parking à vélos couvert	6
<input checked="" type="checkbox"/> MS4 - Éclairage des parkings à vélos	3

Maximum de points possibles 53
Points minimums requis 14
Vos points 27

Veillez noter que **les critères AF2MS1 et AF4MS1 sont obligatoires** pour obtenir le label, même si cela n'est pas indiqué dans l'outil !

Pour consulter un aperçu de votre évaluation actuelle, cliquez sur le bouton « Voir » (16) en haut de la page. Veillez à enregistrer vos modifications au préalable, sinon elles seront effacées.



Guide: Bicycle friendly employer

Outil d'auto-évaluation

À la fin de chaque champ d'action, vous pouvez joindre des images (17) et des documents (18) pour justifier les différents critères remplis.

Pour ajouter plusieurs images ou documents à un ou plusieurs critères, veuillez utiliser le bouton « Ajouter un autre élément » (19).

Section 4 - Photos à télécharger

+ Image

17 No file selected.

1 seul fichier.
Limité à 80 Mo.
Types autorisés : png gif jpg jpeg.
Document

18 No file selected.

1 seul fichier.
Limité à 80 Mo.
Types autorisés : pdf.

Légende

I **B** U Paragraph Source

[< Section précédente](#) [Section suivante >](#)

Statut *

Brouillon 21

Veuillez sélectionner le statut sous lequel vous souhaitez enregistrer le formulaire: / Brouillon : enregistre votre formulaire comme un brouillon, des modifications seront toujours possibles avant de la soumettre pour l'audit / Envoyée : Quand vous êtes prêt·e, enregistrez votre demande comme "envoyée" pour demander votre audit. Attention : de nouvelles modifications ne seront plus possibles !

Les données soumises ne seront enregistrées que si vous cliquez sur le bouton « tout enregistrer » (20), n'oubliez pas de le faire avant de quitter l'évaluation !

Sousmission

Une fois l'évaluation terminée et les documents nécessaires ajoutés, vous pouvez la valider en changeant son statut de « brouillon » à « soumis » (21) et en enregistrant.

Après soumission, l'évaluation ne pourra plus être modifiée, veuillez donc vérifier attentivement toutes les informations! N'hésitez pas à nous contacter préalablement à l'adresse cyclefriendly@provelo.lu si vous avez des questions.



Trouvez toutes les informations sur le label sur www.cyclefriendly.lu
ou contactez-nous par cyclefriendly@provelo.lu
